



Communiqué de presse du 1 octobre 2008

L'armée n'est pas obligatoire. L'égalité, si !

« Les institutions et les hiérarchies composées exclusivement d'hommes appartiennent au passé. Ceci vaut aussi pour l'armée », a déclaré la conseillère nationale Maria Roth-Bernasconi dans le cadre du débat sur l'armée au Conseil national. Les femmes socialistes revendiquent une armée moderne, qui respecte l'égalité entre les sexes et qui prenne en considération les risques actuels.

Depuis les années 50, la société suisse a profondément changé. Mais notre armée n'en a eu cure. Résultat : aujourd'hui, elle ne répond plus aux risques auxquels notre pays fait face. Et elle a manqué le virage de l'égalité entre femmes et hommes : la récente affaire Nef l'a clairement montré. Or, pour garantir la sécurité de la population et des personnes appelées à servir dans l'armée, une solution s'impose : ancrer dans l'armée le respect des deux sexes et instaurer un service volontaire ouvert aux femmes comme aux hommes.

Le mandat d'égalité inscrit dans la Constitution fédérale vaut également pour l'armée. Il faut donc promouvoir plus de femmes au sein des instances dirigeantes. Dans ce but, une motion de Margret Kiener Nellen demande que la formation des cadres et le recrutement de l'armée intègrent l'égalité entre femmes et hommes et la mettent en œuvre. En cas de poste vacant dans les hautes sphères de l'armée, il s'agit de rechercher activement des candidates à la succession. Et les commissions chargées de gérer la relève à l'armée doivent être composées d'un tiers de femmes.

L'obligation de servir, également ancrée dans la Constitution fédérale, entre en contradiction avec le mandat d'égalité. Cette contradiction doit être levée, et l'obligation de servir pour les hommes doit être suspendue. A cet effet, Maria Roth-Bernasconi dépose aujourd'hui une initiative parlementaire qui demande de remplacer l'obligation de servir faite aux hommes par un service volontaire, civil ou militaire, pour les hommes et les femmes.